



Communiqué de presse
3 décembre 2024

Pour le maintien de la politique culturelle régionale en Pays de la Loire

Alors que les collectivités sont sommées de réaliser des économies conséquentes sur leurs budgets afin de contribuer au rééquilibrage des finances de l'État, on entend poindre des menaces sur les compétences considérées comme non obligatoires et pourtant essentielles au quotidien des Français, et parmi celles-ci, la culture.

Dans les Pays de la Loire, Christelle Morançais, présidente de la Région, a déclaré vouloir aller au-delà des attentes du Gouvernement en matière d'économies. Sur les réseaux sociaux, elle a également pointé ce qu'elle considère comme l'échec du modèle économique du secteur culturel, reposant sur les subventions publiques.

Les associations culturelles ont été invitées par les élus à se préparer à des coupes drastiques des subventions de fonctionnement de la Région dès 2025, voire à des suppressions pures et simples de ces subsides.

Quarante ans de construction culturelle collective sont mis en péril.

C'est pour accompagner la décentralisation dans le domaine du livre et de la lecture que les structures régionales pour le livre, telle Mobilis, et leur fédération, la Fill, ont été créées à partir de 1985. Espaces d'exercice de la compétence culturelle partagée entre l'État et les collectivités régionales, elles sont la preuve de l'efficacité des financements croisés.

Ce modèle a su conjuguer pertinence et mutualisation des ressources, consolider des milliers d'emplois directs et indirects dans les territoires, et bâtir un maillage solide pour une offre artistique et culturelle de proximité, diversifiée et à destination de tous les publics.

La Fill fait part de sa très vive inquiétude pour l'avenir des politiques culturelles dans les territoires.

La Fill appelle l'État à renoncer à imposer aux collectivités des baisses budgétaires colossales portant atteinte non seulement à l'emploi culturel, mais aussi au principe d'égalité d'accès de tous les publics à la culture.

La Fill invite les collectivités locales, conscientes de l'importance de ces enjeux, à préserver une offre culturelle territoriale de qualité et garantir les moyens nécessaires à celles et ceux qui la produisent.

La Fill appelle la Région Pays de la Loire à sauvegarder un écosystème qui a démontré son efficacité et à réinstaurer le dialogue, dans le respect de la loi LCAP de 2016 réaffirmant que la politique culturelle est construite par l'État et les collectivités territoriales, en concertation avec les acteurs de la création artistique.

La Fill affirme son soutien aux acteurs culturels des Pays de la Loire, à Mobilis et aux associations professionnelles des éditeurs (Coll.libris) et des libraires (ALIP).

La Fill rappelle que la culture est un droit fondamental, contribuant à l'épanouissement individuel, à la construction citoyenne et à la cohésion sociale. Loin d'entraîner des dépenses superflues, la culture participe à la vitalité comme à l'attractivité des territoires, et représente un investissement pour le vivre-ensemble et pour la pérennité de notre modèle démocratique.

Contact presse : Solène Bouton
s.bouton@fill-livrelecture.org

[En savoir plus, sur le site de Mobilis](#)

La Région Pays de la Loire est membre de la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (Fill), comme Mobilis, le pôle de ressources ligérien des acteurs du livre et de la lecture.

La Fill compte parmi ses membres douze structures régionales pour le livre et quatre Régions.